

Minister for
International
Trade



Ministre du
Commerce
extérieur

N^o 140

Le 13 juin 1989

ÉTABLISSEMENT D'UN GROUPE SPÉCIAL CONCERNANT LE SAUMON ET LE HARENG DE LA CÔTE OUEST

Le ministre du Commerce extérieur, M. John C. Crosbie, a annoncé aujourd'hui que le Canada et les États-Unis se sont entendus sur la composition d'un groupe spécial d'experts établi aux termes du chapitre 18 de l'Accord de libre-échange. Le groupe sera chargé de faire des recommandations sur le différend concernant les exigences fixées par le Canada pour les prises débarquées de saumon et de hareng de la côte ouest. La représentante commerciale des États-Unis, M^{me} Carla Hills, a écrit au ministre Crosbie le 23 mai pour demander le recours aux procédures de règlement des différends. Le groupe spécial d'experts, composé de cinq membres, recevra sous peu les mémoires de chaque pays et présentera ses recommandations d'ici au 1^{er} septembre.

Le Canada a désigné comme membres du groupe M. Waldo Johnson, conseiller en matière de pêche, et M. Frank Stone, associé de l'Institut de recherches politiques. M. Johnson est biologiste et a déjà été directeur général de la région du Pacifique du ministère des Pêches et Océans. Les personnes nommées par les États-Unis sont le professeur Robert Hudec de l'Université du Minnesota et M. Jim Branson, ancien directeur exécutif du U.S. North Pacific Fishery Management Council.

Le Canada et les États-Unis sont convenus de nommer le professeur Donald McRae, ancien professeur de la Faculté de droit de l'Université de Colombie-Britannique et aujourd'hui doyen de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, à la présidence du groupe spécial d'experts.

.../2